

## COMMUNE DE SAINT GAL

Séance du 15 avril 2022

---

<b>Membres en exercice :</b> 7	Date de la convocation: 11/04/2022 <i>L'an deux mille vingt-deux et le quinze avril à 20 h 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Elise BOUQUET</i>
<b>Présents : 4</b>	
<b>Votants : 5</b>	<b>Présents :</b> Elise BOUQUET, Chrystel VALLY, Stéphane DIET, René AMARGER
<b>Pour : 5</b>	<b>Représentés :</b> Nadine BEAUFILS par Chrystel VALLY
<b>Contre : 0</b>	<b>Excusés :</b> Laure LAMETH
<b>Abstentions : 0</b>	<b>Absents :</b>
	<b>Secrétaire de séance :</b> Chrystel VALLY

---

### Objet : Vote du compte administratif 2021 budget eau - 2022\_DE\_007

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame BOUQUET Elise

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Monsieur GOAREGUER Jean-Luc, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		66 397.08		996.01		67 393.09
Opérations exercice	16 950.17	8 216.98	10 786.64	12 332.19	27 736.81	20 549.17
Total	16 950.17	74 614.06	10 786.64	13 328.20	27 736.81	87 942.26
Résultat de clôture		57 663.89		2 541.56		60 205.45
Restes à réaliser	15 216.60	15 665.00			15 216.60	15 665.00
Total cumulé	15 216.60	73 328.89		2 541.56	15 216.60	75 870.45
Résultat définitif		58 112.29		2 541.56		60 653.85

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Jean-Luc GOAREGUER

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le 25/ 04/ 2022  
et publié ou notifié  
le 15/ 04/ 2022

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 25/04/2022 048-214801532-20220415-2022_DE_007-DE